

QUELQUES NOTES, CONCERNANT COZ-LAN EN PLOEZAL

PAR CLAUDE BERGER ET FRANÇOIS SALLOU

Ploézal est une paroisse bretonne primitive composée du terme vieux-breton Ploé. Il paraît difficile d'identifier le second terme zal à sal « château » nous dit Bernard Tanguy. L'hypothèse tentante serait de l'identifier à un certain Saul d'origine galloise¹ alors qu'en 1981² ce même auteur avançait que Ploézal semblait formé avec le breton sal « château ». Ces propos sont extrêmement nuancés car ils veulent atténuer, sans pour autant la contredire définitivement, la définition qu'en avait donnée André Chédeville en 1984 lorsqu'il faisait entrer Ploézal dans les quinze pour cent de toponymes en plou construits avec des noms communs évoquant des ruines ou des murs, gallo-romains selon toute vraisemblance, Ploumoguer, ou des castels, voire des monastères, Ploulan, etc³... Série à laquelle nous incorporons Ploulec'h, la paroisse du lec'h « Le lieu » qui évoque Le Yaudet⁴. Or ces ruines, ces murs, ces

lieux ainsi évoqués sont antérieurs à l'Immigration. On doit donc envisager qu'il existait, en Ploézal, des Salles, autrement dits des châteaux, antérieurement au VI^e siècle date à laquelle les Bretons devinrent vraiment maîtres du pays⁵. D'une manière plus générale ces paroisses qui ont gardé le souvenir de structures antérieures seraient donc plus anciennes que les 75% des paroisses plous qui elles ont ajouté le nom d'un personnage tenu traditionnellement pour saint. Ou bien, autre formulation : existe-t-il dans les paroisses à éponymes des sites antiques antérieurs à la venue du saint ?

C'est là un thème de réflexion concernant en l'occurrence la chronologie de la création des paroisses car derrière une structure manifeste se découvre une structure cachée⁶. Notre propos sera de montrer qu'il existe, effectivement, sur la paroisse de Ploézal un nombre élevé de sites évoquant une occupation ancienne. L'emplacement de cette paroisse légèrement en retrait de la zone côtière l'a relativement sauvegardé de l'urbanisation galopante que l'on peut connaître sur la frange maritime du Trégor ce qui nous permet de faire ces observations.

1. Coz-Lan.

Le plus important monument de terre de la commune se trouve sur la rive gauche du Trieux, qu'il surplombe à mi-chemin entre La Roche-Jagu et Frynandour.

Coz-Lan ou le « château de terre », comme on l'appelle aussi dans le pays, est une vaste enceinte de 80 à 100 mètres de diamètre environ dont les douves profondes sont parfaitement conservées.

La position de ce retranchement éloigné de toutes les voies de passage terrestres⁷ est, au demeurant, assez difficile à trouver (coordonnées Lambert 197,5 / 129,5, Pontrieux 1-2⁸) (Sic), est si bien située pour surveiller la rivière que certains y ont vu l'ancêtre direct du premier château de la Roche-Jagu.

Fut-il abandonné pour la position encore plus avantageuse de l'actuel château ? Ou, l'était-il déjà depuis longtemps ? Lorsqu'au XI^e siècle Jagu posa la première pierre de sa nouvelle demeure ?

¹ TANGUY (B.), Dictionnaire des noms de communes, trêves et paroisses des Côtes-du-Nord, Chasse-Marée. Ar Men. 1992.

² TANGUY (B.), « Hagionomie et toponymie » dans Bulletin de la Société d'Archéologie du Finistère, 1981, p.131.

³ CHEDEVILLE (A.), « Implantation humaine et toponymie », dans La Bretagne des saints et des rois, V^e -X^e siècle, de CHEDEVILLE (A.) & GUILLOTTEL (H.), Ouest-France université, 1984, p.91 et 96.

⁴ Léon Fleuriot reprend à son compte l'hypothèse des J. Loth que le toponyme Ploulec'h peut être interprété « paroisse du lec'h » (lec'h = pierre plate levée). Malgré le fait que B. Tanguy estime cette interprétation très aléatoire et peu plausible, nous pensons qu'il convient de noter l'existence d'une pierre levée dans l'enceinte du cimetière de Ploulec'h. Cette borne se trouve située à mille pas gaulois du Yaudet. On doit admettre qu'elle existait avant l'édification de cette paroisse plou. Quant aux interprétations de l'abbé Deric, celles-ci n'ont jamais été vérifiées sur le terrain.

⁵ *ibid.*, p.95.

⁶ LEVI-STRAUSS, Tristes Tropiques.

⁷ Cette observation sera nuancée par notre travail.

⁸ Ces coordonnées sont à rectifier.

Si l'on veut partir à la recherche de Coz-Lan, il faut le faire à partir de la ferme de Kerprigent (et jamais en été car ce lieu est infesté de vipères) en se dirigeant vers le nord et en laissant sur sa gauche l'emplacement de l'ancienne chapelle Saint-Maudez⁹.

« Richard, seigneur de La Roche-Jagu, est le fils de Prigent et de Villena de Rohan ou de Constance de Quelen. Le centre de sa terre n'est pas le célèbre manoir de La Roche-Jagu, construit au XV^e siècle, mais la motte féodale, toute proche de Coz-Lan, sur la rive gauche du Trieux, en face de Frinaudour »¹⁰

Frédéric Morvan évoque la motte de Coz Lan comme étant le château primitif de La Roche-Jagu. Ce n'est pas du tout notre sentiment car, ainsi que le dit Nicole Couteau¹¹, nous sommes en présence d'une enceinte et non d'une motte. Cette structure ressemble à l'enceinte de Coat-ar-Sall en Pleumeur-Bodou ou bien encore à celle de Castel-Du. Elle est de dimensions importantes, beaucoup moindre toutefois que celle de Castel-Du, pouvant servir de refuge à une petite troupe conséquente. En outre il existe en son centre des reliquats de murs d'un bâtiment rectangulaire ayant environ dix mètres de long¹². Signalons qu'il n'existe aucune lignée ayant utilisé ce toponyme en patronyme.

Le terme *lan* ne doit pas être pris dans le sens qu'on lui donne lors du démembrement d'une plou en trèves lorsqu'il est associé à un nom d'individu, mais plutôt en terme évoquant une simple terre voire une lande. L'exemple le plus évident étant, nous dit Chédeville¹³, celui de *Lanvaux*.

D'autre part, la notion d'antéro-position du terme *koz* conférant une certaine ancienneté au toponyme Lan doit être fortement relativisée par le fait que le mot *koz* ne s'impose au détriment du vieux breton *hen* qu'à partir du XII^e siècle. De ce fait Coz-Lan ne peut donc dater du Haut Moyen-Âge et ce terme, en conséquence, évoque le Bas Moyen-Âge.

Si pour Frédéric Morvan Coz-Lan est, en 1294, le centre féodal de La Roche-Jagu nous serions donc en présence d'une structure datant, au plus tôt du XIII^e, et au plus tard de la fin XIII^e. Il convient, toutefois, de relever que l'anthroponyme Jagu est cité, en 1155, dans le texte de Geoffroy de Monmouth ; *Historia regum Britanniae*, ce qui amène André-Yves Bourges¹⁴ à envisager plutôt Botloy, fief limitrophe de La Roche-Jagu, comme fondateur « le fondateur de la Roche était-il issu de la dynastie seigneuriale de Botloï » dit-il, sachant qu'Olivier de Boloi est attesté en 1202. »

2. Remarques et discussion.

Le cadastre Napoléonien montre qu'il existait, encore au XIX^e, un passage par bateau entre les deux rives. En fait, la fonction du passeur était double, à savoir rive droite - rive gauche, d'une part, et rive droite - Frynaudour, d'autre part¹⁵.

Sur la rive gauche. Nous avons visité la berge en cet endroit et remarqué qu'il y existait un quai destiné à faciliter l'accostage en cet endroit. Mais, surtout, nous avons remarqué, plus en aval de cette première structure, à quelques centaines de mètres, le départ d'une deuxième voie terrestre menant de la rive vers l'enceinte de Coz-Lan. Cette seconde voie terrestre est plus ancienne que la première citée, et cela est matérialisé par le fait que l'érosion de la voie n'a pas été corrigée par un mur empierrement comme cela fut exécuté pour la voie-amont. A l'heure actuelle, sur la rive, au départ de la voie-aval, il existe une microfalaise

⁹ CHOUTEAU (Nicole), « Vestiges archéologiques sur les rives du Trieux », dans SEmCdN., t.CVIII, 1978, pp.30- 31.

¹⁰ MORVAN (Frédéric), « Le livre des Ostz (1294). Un éclairage sur les rapports du duc avec la noblesse bretonne à la fin du XIII^esiècle », dans Noblesse de Bretagne du Moyen Age à nos jours, dir. Jean Kerhervé, PUR-ICB, 1999, p.82, n.309.

¹¹ Ibid.

¹² Un témoignage recueilli sur place nous a informé que le site était habité au siècle dernier. Les structures que l'on y trouve datent probablement de cette époque. Une exploration plus poussée s'avèrerait utile.

¹³ CHEDEVILLE, op.cit, p.97.

¹⁴ BOURGES (A. Y.), « Les origines de La Roche-Jagu et l'Historia regum Britanniae de Geoffroy de Monmouth », dans BSAF, 1998, p.263.

¹⁵ En 1750, les commissaires abolissaient les droits de péage exercés par le comte de Langle à Pontrioux, -Frinaudour et Quimper-Guézennec (AD29 B 4270). En 1768 le marquis du Châtelet, déjà en 1747, possédait deux droits de passage sur la rivière du Trieux, l'un à Lézardrieux, l'autre à Frinaudour. Il est débouté de ses droits par le Conseil d'Etat (AD29 B 4241). Tous ces droits grevaient la navigation proprement dite. Toutefois, quelques droits échappèrent aux recherches tenaces et parfois peu loyales des commissaires.

de l'ordre de deux mètres. Le départ du chemin menant à Coz Lan a été complètement érodé par le phénomène de la montée de la mer nommé par Yves Bourlet *Estuarisation du Trieux*¹⁶.

A l'aplomb de Coz Lan le *Slikke* revêt, au détriment du schorre, une taille importante. Le phénomène de recul de la rive continentale est ici bien visible et peut être certainement utile à une datation approchée du chemin de Coz-Lan. Une étude comparative de l'érosion de la berge sous la porte Fleuriot du Yaudet, témoin historique du IV^e siècle, pourrait être instructive.

Selon Patrick Kernevez¹⁷, l'enceinte est le plus vieux moyen utilisé pour se protéger. Ce type d'ouvrage serait antérieur à la motte que l'on date du XI^e-XII^e siècles -- mais dont l'édification et l'utilisation a perduré.

Nous sommes en présence d'une enceinte quadrilatérale à angles assez peu arrondis, cette particularité lui donnant un air plus contemporain.

Mais La première remarque importante que l'on puisse faire concerne le fait que l'enceinte de Coz-Lan se trouve à peu de distance du niveau marin. Ce n'est pas un site de hauteur. Nous sommes à environ 10 à 15 mètres d'altitude. Cette remarque lui confère une vocation tournée vers l'espace marin.

En outre cette remarque se trouve confortée par le fait que l'enceinte est entourée de fossés d'importances très inégales¹⁸. Du côté maritime, c'est-à-dire au nord, les fossés talutés sont de faible importance. Du côté sud, c'est-à-dire celui tourné vers le plateau terrestre, les fossés sont importants et atteignent 12 mètres de dénivelés entre le sommet du talus et le fond du fossé. Manifestement les concepteurs de l'ouvrage recherchent une protection terrestre et ne se protègent pas de l'autre côté. On peut en conclure qu'ils tiennent le côté maritime. Il s'ensuit que l'on peut dire que pour les concepteurs de cet ouvrage, quels qu'ils soient, le danger venait de la terre et non de la mer. C'est dire que ces mêmes concepteurs contrôlaient le trafic fluvio-maritime en cet endroit. Ce n'est pas du tout le même concept que celui qui a commandé l'édification de La Roche-Jagu car cette maison forte est établie sur le haut de la rive à une cote de 60 mètres établissant ainsi une protection venant d'une menace éventuelle de ce côté-là. On ne peut donc pas dire qu'il y ait eu continuité dans l'occupation des sites de Coz Lan et de La Roche-Jagu. Coz-Lan et La Roche-Jagu sont étrangers l'un de l'autre.

Autre remarque : Cette voie dite de *Saint-Quay à Bec-ar-Run* visible sur l'ancien cadastre de 1832, dessert la rive gauche du Trieux au départ du passage de Frynaudour. Elle passe manifestement par l'enceinte de Coz-Lan et il semble bien que le parcellaire lui soit postérieur. Le parcellaire s'est adapté à la voie et non l'inverse. Dans sa première partie basse reliant l'enceinte à la rive elle est figurée en pointillés indiquant, à ce niveau, une desserte bien antérieure à la date du plan cadastral qui lui date de 1832, laquelle desserte n'était plus utilisée à cette date. Par contre, dans sa partie haute, la voie est dessinée en traits pleins dans la partie ouest la reliant à Saint-Quay signifiant ainsi qu'elle est toujours en service à cette date traduisant ainsi le fait que l'activité de Coz Lan à cette date n'était plus en rapport avec la rive. On peut déduire qu'en ce début XIX^e siècle Coz-Lan a une certaine activité. Quant à dire quelle en était sa nature, on ne le sait pas. Il faudrait un texte.

Au point d'atterrissage du passage par bac une autre voie, amont, dessert Saint-Quay. Elle fut utilisée plus tardivement que celle de Coz-Lan, car cette voie n'est pas ancienne. Elle est en tous les cas postérieure au Bas-Moyen-Âge puisqu'elle sectionne des parcelles de Run-Ar-Vuron à l'est de Kermadec.

Compte tenu de la taille importante de l'enceinte, nous ne donnons les coordonnées Lambert qu'à une décimale près, à savoir $x = 197,7$; $y = 129,2$; $z = 19\text{m}$ pour le point bas et 25 m pour le point haut. On remarquera immédiatement qu'il ne s'agit pas d'un site de hauteur puisque les points hauts immédiats sont à 51 et 54 m. ce qui laisse entendre que Coz-Lan aurait pu remplir une fonction *étapière* entre la rive et la pénéplaine de Ploëzal dont l'altitude médiane tourne autour de 70 m.

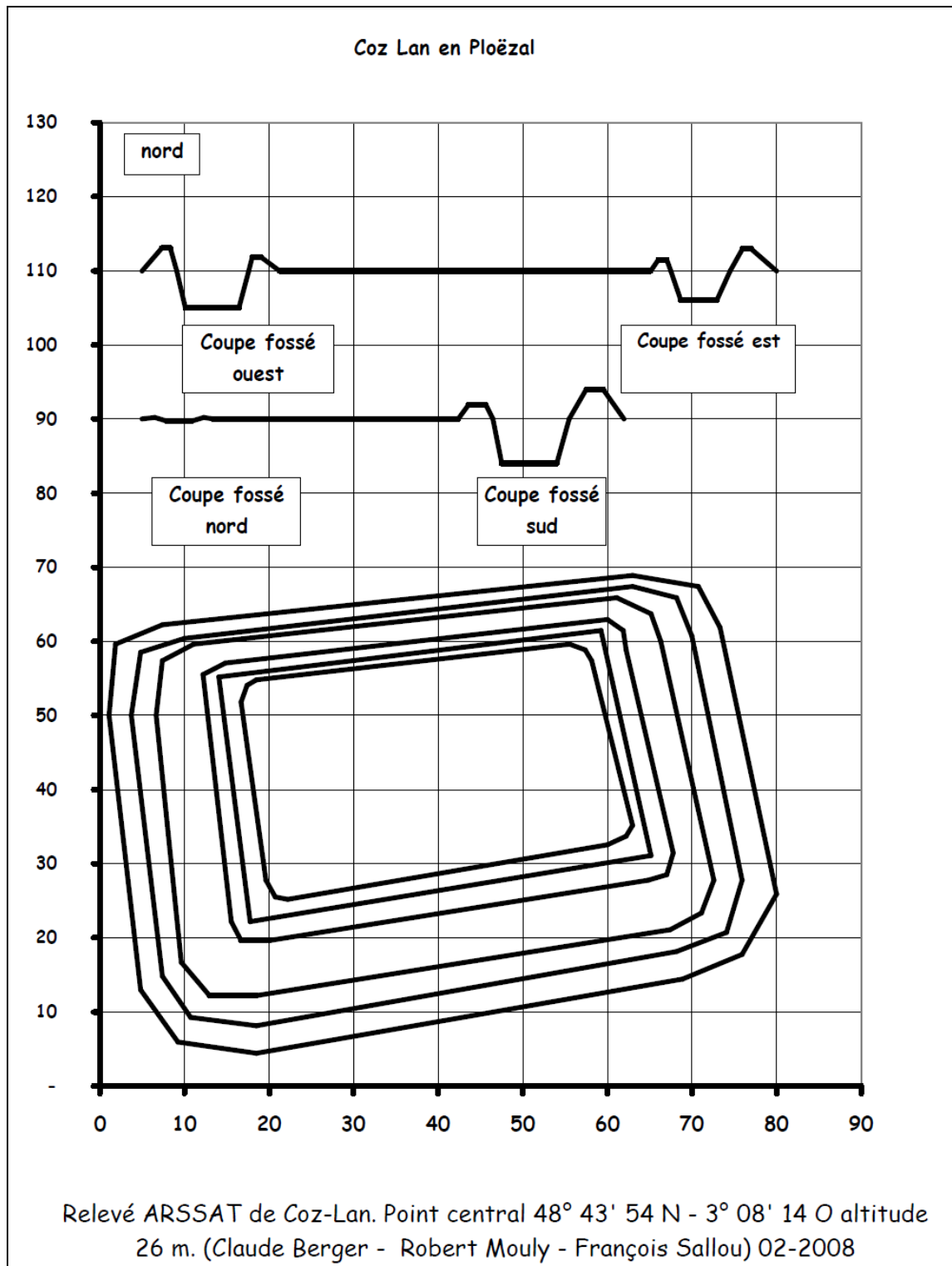
Si l'on considère que la fonction de Coz-Lan était de surveiller la rivière on peut penser que le choix d'un site plus élevé eut été plus judicieux. Coz-Lan n'est pas un site d'altitude.

¹⁶ BOURLET (Y.) et BOURLET (F.), Histoire des paysages ruraux en Trégor, Goélo, Trégor morlaisien polycopies, Gwalarn, Lannion, 2000ca, p.47.

¹⁷ KERNEVEZ (Patrick), « Châteaux et retranchements médiévaux », dans Saint-Jean-du-Doigt, des origines à Tanguy Prigent, Centre de Recherche Bretonne et Celtique, colloque du 23-25 septembre 1999, Brest, 2001, p.41.

¹⁸ Voir les profils relevés par l'ARSSAT.

Nous pouvons conclure en retenant la remarque de Noël-Yves Tonnerre : « *Il est sûr cependant que la fin de l'époque carolingienne, du fait des invasions scandinaves, a vu se multiplier les travaux défensifs* »¹⁹. Dans le cas présent on peut se poser la question de l'identité de l'auteur de cette enceinte ?



¹⁹ TONNERRE (N.Y.), « Les hommes et les pouvoirs », dans *La Bretagne féodale XI^e-XIII^e siècle*, Ouest-France Université, 1987, p.182.